



La carte OÛra permet de circuler sur toutes les lignes du réseau de transports scolaires de la CCDSV et sur les lignes régulières du réseau Saônibus. La carte OÛra coûte 5€ et est valable 5 ans. Toute demande de duplicata de carte OÛra s'éleve à 10€. Si vous n'avez pas de carte OÛra, vous la recevrez avant la rentrée.

**Après validation du règlement**, le titre d'abonnement scolaire sera chargé à distance. Lors de la 1ère validation, veuillez à bien laisser en contact la carte avec le valideur pour activer le titre.

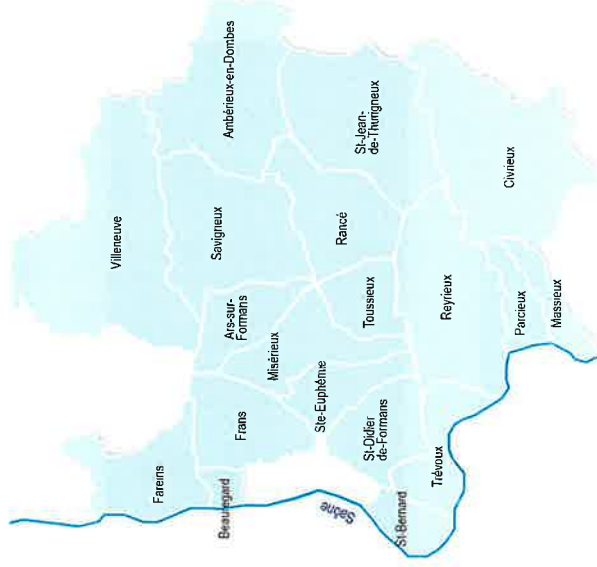


Les élèves inscrits aux transports scolaires CCDSV ont accès aux deux lignes régulières du réseau Saônibus. **Attention nouveau réseau Saônibus à partir du lundi 28 Août 2023. Plus d'info sur [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr)**

### MESURES DE SÉCURITÉ

L'ensemble des règles de sécurité et de discipline sont détaillées dans le règlement du service des transports scolaires que vous accepterez lors de l'inscription de votre enfant.

**SERVICE GRATUIT  
D'ALERTE SMS**



Les 19 communes de la CCDSV desservies par les transports scolaires

☎ 04 74 08 97 66  
✉ [contact@ccdsv.fr](mailto:contact@ccdsv.fr)  
[www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr)

**Communauté de communes  
Dombes Saône Vallée (CCDSV)**  
627 route de Jassans - 01600 Trévoux

**Horaires d'ouverture :**  
Lu, Je, Ve : 08h30/12h30 - 13h30/17h00  
Ma : 08h30/12h30 - 13h30/18h30  
Mer : 08h00/12h30 - 13h30/17h00

**INSCRIPTION  
EN LIGNE**

**DU 30 MAI AU  
19 JUILLET 2023**

**+ SIMPLE + RAPIDE**

# TRANSPORTS SCOLAIRES

DOMBES  
SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**RENTRÉE 2023 / 2024**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

**En ligne sur [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr)**

**du 30 mai au 19 juillet 2023**



Au delà du 19 juillet 2023, une pénalité de 50€ par enfant sera appliquée en cas de retard d'inscription ou de dossier incomplet. Au-delà du 31 octobre 2023, la pénalité s'élèvera à 100€ par enfant.



**PAIEMENT EN LIGNE**



**DÉMARCHE DEMATERIALISÉE**



### ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION :

- Votre numéro de circuit\*
- Le nom du point d'arrêt le plus proche du domicile\*
- Votre numéro de carte Oûra

\*Ces informations sont disponibles sur le site [ccdsv.fr](http://ccdsv.fr)

Préparez également vos documents numérisés (PDF, JPEG, PNG) :

- **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois (factures d'électricité, gaz, téléphone fixe ou quittance de loyer. Fournir un exemplaire par parent pour les gardes alternées).
- Une copie du **jugement du tribunal** ou **une attestation sur l'honneur** uniquement pour les gardes alternées.
- Une **photo d'identité** en format JPEG (pour les élèves ne possédant pas de carte Oûra).



Si vous ne souhaitez pas effectuer le paiement en ligne, vous pouvez régler les frais d'inscription par chèque ou espèces à l'agence Transdev Rhône Alpes de Genay : 340 Rue Ampère, 69730 Genay - (L,M,Me,J,V : 08h30/12h - 14h/18h)

## CONDITIONS À REMPLIR ?

**Votre enfant peut bénéficier du service des transports scolaires mis en place par la CCDSV si ces deux conditions sont réunies :**



**Être domicilié** dans une des 19 communes de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (voir carte au verso).



**Être inscrit** dans un collège ou un lycée, public ou privé (général, technique ou professionnelle) situé sur l'une de ces 19 communes.



### Cas particuliers :

Les élèves du RPI Toussieux-Rancé sont également concernés à titre dérogatoire.

Les élèves domiciliés hors CCDSV peuvent s'inscrire sous réserve de places disponibles.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les abonnements s'élèvent à 60€ pour un enfant, 50€ supplémentaires pour un deuxième enfant et 20€ supplémentaires à partir du troisième enfant.

**60€ 50€ 20€**



Pour bénéficier de la dégressivité des abonnements, les inscriptions des enfants d'une même famille doivent être réalisées en même temps.

Les montants de l'abonnement des élèves hors CCDSV sont fixés à 100€ par enfant.